



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Formulaire d'attestation du respect de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire**

*(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)*

Formulaire d'attestation du respect de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : Emmanuel Bertheau

représentant de la société SOCIETE HOTHAL

situé à :

Adresse	AVENUE DU COMMANDANT KIEFFER		
Code postal	14150	Localité	OUISTREHAM

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Thalasso de Ouistream

Située à :

Adresse	Bd Commandant Kieffer, 14150 Ouistreham		
Code postal	14150	Localité	Ouistreham

Référence(s) cadastrale(s) : AE315-AE317

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :

Adresse			
Code postal		Localité	

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée respecte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

FL

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

Batiment n 1

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m^2	1202.38
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m^2 <i>(maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)</i>	0.00
Valeur de la S_{RT} en m^2 du bâtiment existant <i>(dans le cas des extensions ou surélévation)</i>	5237.00

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	126.90	Bbio _{max} :	127.30
Bbio ≤ Bbiomax :			OUI

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser) Mise en oeuvre de pompe à chaleur à détente direct	OUI

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 18/09/2025

Ingénierie du Génie Climatique
& Equipements du Bâtiment

Signature capital de 80 000€

30, Rue de la Picherie - 37390 SAINT ROCH

SIRET 750 000 123 00000

855bf465c46ff694e284ae2e7a01b917 - V5.0